

## Choix orientation lycee

Par **Y33**, le **08/01/2023** à **21:52**

Bonsoir j'aurai une question à vous poser je suis actuellement en seconde générale et j'ai des vœux à faire mais j'hésite encore entre general ou stmg car j'ai peur que en allant en stmg je ne pourrai pas aller en fac de droit car les profs disent que les stmg ne peuvent pas aller en fac de droit car ce qu'on étudie en stmg n'a aucun rapport avec la general du coup je ne sais pas quoi choisir

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/01/2023** à **00:13**

Bonsoir

[quote]

les profs disent que les stmg ne peuvent pas aller en fac de droit

[/quote]

Je vais être cash ! Vos profs vous racontent des conneries.

Pour entrer en fac de droit, il faut avoir le bac, peu importe qu'il soit général, techno ou pro.

[quote]

ce qu'on étudie en stmg n'a aucun rapport avec la general

[/quote]

Je vais être à nouveau cash ! ?

C'est un argument bidon !

Aucune filière, même général ne prépare à la fac de droit.

Cela dit, là où vos profs ont raison, c'est que si vous avez le niveau et l'envie pour aller en général alors faites-le !

Les bacheliers généraux ont effet plus de chance d'être accepté dès la première phase de parcoursup.

Par **D-Fens**, le **11/01/2023** à **00:35**

L'accès à l'université nécessite l'obtention du baccalauréat, sans précision de voie générale ou technologique (ou même professionnelle...). Même le bac n'est pas une obligation, puisqu'il existe le DAEU...

Comme on dit : mieux vaut un bon ou un excellent bac STMG qu'un bac général moyen... Cela est toujours aussi vrai !

Si vous avez les moyens (ou plutôt : les moyennes ?), allez plutôt en Première générale, ce qui vous ouvrira plus de portes.

Et comme déjà dit, aucun choix au lycée ne prépare aux études de droit. Quoique vous fassiez, vous partirez de zéro, même si à 16 ans vous êtes déjà tout fier de connaître la différence entre *civil* et *pénal*. ?